

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Lundi 21 septembre, les travaux prévus dans le cadre du Contrat de quartier Scheut ont débuté. Or, selon divers riverains, alors que la promesse avait été faite de tenir informés les habitants de la programmation de ces travaux, ceci n'a pas été fait, à tous le moins dans toute une série de voiries : pas de panneaux ni de prospectus d'information.

Il semble qu'entre-temps une brochure a été déposée dans les boîtes entre le dépôt de cette question orale et la réponse que vous aurez à me formuler. Les riverains regrettaient qu'il n'y avait pas eu de panneaux d'information.

Il semble que les habitants n'étaient plus tenus informés de l'évolution du Contrat de quartier depuis de longs mois malgré des demandes répétées de leur part. Certains ont appris le début des travaux dans la « DH » de samedi et le regrettent. Le lien créé entre les porteurs du projet de contrat de quartier et les habitants a été suspendu. Il est sans doute possible d'améliorer la communication régulière et la confiance avec les citoyens.

Le Collège peut-il me dire pourquoi l'information des habitants du contrat de quartier Scheut a-t-il fait, semble-t-il, défaut ? La commune compte-t-elle y remédier ?

J'ai également vu qu'entre-temps des panneaux ont été mis rue de l'Aiguille ou il était proposé des solutions alternatives de stationnement pour les besoins.

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Madame l'Echevine KAMMACHI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen KAMMACHI geeft lezing van de volgende antwoord :

Merci Monsieur le Conseiller pour votre question car elle me permet notamment de clarifier la manière dont fonctionne un Contrat de quartier durable.

Tout d'abord, il est important de rappeler que les travaux qui démarrent actuellement sont sous la responsabilité de « Beliris » et non de la commune. En effet, les actions spécifiquement portées par la commune dans le cadre du contrat de quartier Scheut se sont terminées il y a maintenant deux ans.

Les travaux qui relèvent spécifiquement de la compétence de « Beliris » bénéficient d'un temps de réalisation plus long. Ainsi, les travaux d'aménagement qui seront réalisés rue de l'Aiguille, rue Denis Verdonck, rue du Général Ruquoy, place Henri Desmet et rue de l'Agrafe ont effectivement démarré le 21 septembre et se termineront au plus tard en octobre 2021. C'est rue de l'Aiguille que les travaux démarrent.

La communication et l'information à l'endroit du citoyen doivent être assurées par « Beliris ». A ce titre, un courrier de « Beliris » ainsi qu'un dépliant explicatif des travaux ont bien été distribués aux riverains de la rue de l'Aiguille ainsi qu'à ceux des rues avoisinantes (Sébastopol, Libre examen et Birmingham). Je vous rassure que ce n'est pas parce que vous nous avez soumis une question orale que le courrier est parti simultanément. J'ai pu échanger directement avec des riverains qui me l'ont confirmé. Ce courrier ainsi que le dépliant détaille le planning des travaux ainsi que les aspects

pratiques liés au stationnement. Le numéro de téléphone de l'entrepreneur a même été mentionné en cas d'urgence. Par ailleurs, un panneau d'information a été placé par « Beliris » devant chaque garage pour informer les riverains des désagréments à venir concernant le stationnement. Je peux bien sûr mettre à votre disposition l'ensemble des documents.

« Beliris » continuera ainsi sa campagne d'information lorsque les travaux démarreront dans les autres rues. Pour toute information complémentaire, je vous conseille de prendre contact directement avec « Beliris » qui est maître d'ouvrage des travaux.

Monsieur le Conseiller, j'espère avoir répondu à votre préoccupation.

G. VAN GOIDSENHOVEN espère qu'un certain nombre d'apaisements arrivera car la qualité de l'information et de la sensibilisation des riverains est un élément qui facilite beaucoup les de choses.